



# PRÉPARATIFS EN VUE D'UN DÉPLACEMENT VERS LE SITE

En date du 22 mai 2020

**Veillez consulter votre superviseur immédiat** pour connaître les détails des préparatifs nécessaires avant tout déplacement vers le site minier.



48h avant le départ



## À LA MAISON



Évaluation sommaire de l'état de santé des passagers précédant leur départ vers le site

(appel du Service Santé de Mine Raglan)

L'employé qui n'a pas été joint au plus tard à midi la veille de son vol a la responsabilité de contacter le Service Santé afin de procéder à cette évaluation.

Au besoin, une lettre sera envoyée par le Service des ressources humaines pour permettre le déplacement des passagers de leur domicile à l'aéroport.



## À L'AÉROPORT



Questionnaire sur l'état de santé et prise de température corporelle systématiques



Les mesures de distanciation appropriées en vigueur seront communiquées et devront être respectées. Des produits antiseptiques et des articles de prévention de propagation seront fournis (désinfectant pour les mains, masques, etc.)



## DANS L'AVION, DANS L'AUTOBUS ET À L'ARRIVÉE À L'AÉROPORT DONALDSON

Respect des mesures de distanciation recommandées et utilisation des articles de prévention de propagation



Des consignes précises visant à minimiser les risques de contamination dans les transports sont en place. **Tous les voyageurs doivent s'y conformer.**



## L'ARRIVÉE AU SITE MINIER



Test de dépistage virologique à l'arrivée au site

Les travailleurs de nuit seront testés en priorité.



## PENDANT LE SÉJOUR AU SITE MINIER



Prise de température corporelle une fois par semaine

Respect de toutes les mesures préventives recommandées par la Santé publique.



Le jour du départ



# PRÉPARATIFS EN VUE DE LA SORTIE DU SITE



La veille du jour prévu du vol



## PROCÉDURE HABITUELLE POUR LA CONFIRMATION DU VOL



**Dépôt des bagages**, comme à l'habitude, le matin du vol, à l'entrée du complexe.



Au moment de remettre ses clés, chaque travailleur recevra **la carte d'embarquement** (comme à l'habitude) et au besoin, une lettre de Mine Raglan pour permettre le déplacement des passagers de l'aéroport à leur domicile.



## DANS L'AUTOBUS, À L'AÉROPORT DONALDSON, DANS L'AVION ET À L'ARRIVÉE À DESTINATION



Les mêmes dispositions que celles prises lors de l'arrivée sont applicables. Les mesures de distanciation appropriées en vigueur seront communiquées et devront être respectées. Des produits antiseptiques et des articles de prévention de propagation seront fournis (désinfectant pour les mains, masques, etc.).



## À LA MAISON

Les recommandations de la Santé publique doivent être respectées. Le travailleur doit prendre connaissance des communications émises par Mine Raglan au sujet de la COVID-19. **Le travailleur doit se référer à son superviseur immédiat** afin de connaître les détails des préparatifs en vigueur en vue d'un déplacement vers le site minier.



Le jour du vol

Toute question peut être adressée à : [COVID19-inforaglan@glencore.ca](mailto:COVID19-inforaglan@glencore.ca)

**MINE RAGLAN**  
UNE COMPAGNIE GLENCORE